

RENOUVELLEMENT DE LICENCE - SAISON 2019/2020

25 rue Saint Antoine - 69003 LYON Tél. : 04 37 56 14 19 – Fax : 04 37 56 14 15 <u>licences@fftda.fr</u> – www.fftda.fr

Exemplaire à retourner à la F.F.T.D.A par le club

Nom et n° Club:

Téléphone :

E-mail:

☐ J'atteste avoir fourni au club, un certificat médical datant de moins d'un an, figurant dans mon passeport sportif et attestant de l'absence de contre indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, signature, nom et qualité du représentant légal)

Coller ici l'étiquette de Renouvellement de licence

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Téléphone:

E-mail:

☐ J'atteste avoir fourni au club, un certificat médical datant de moins d'un an, figurant dans mon passeport sportif et attestant de l'absence de contre indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, signature, nom et qualité du représentant légal)

Coller ici l'étiquette de Renouvellement de licence

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Téléphone:

E-mail:

☐ J'atteste avoir fourni au club, un certificat médical datant de moins d'un an, figurant dans mon passeport sportif et attestant de l'absence de contre indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, signature, nom et qualité du représentant légal)

Coller ici l'étiquette de Renouvellement de licence

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Téléphone :

E-mail:

□ J'atteste avoir fourni au club, un certificat médical datant de moins d'un an, figurant dans mon passeport sportif et attestant de l'absence de contre indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

Coller ici l'étiquette de Renouvellement de licence

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Téléphone :

E-mail:

☐ J'atteste avoir fourni au club, un certificat médical datant de moins d'un an, figurant dans mon passeport sportif et attestant de l'absence de contre indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

Coller ici l'étiquette de Renouvellement de licence



RENOUVELLEMENT DE LICENCE – SAISON 2018/2019

25 rue Saint Antoine - 69003 LYON Tél. : 04 37 56 14 19 – Fax : 04 37 56 14 15 <u>licences@fftda.fr</u> – www.fftda.fr

Exemplaire à retourner à la F.F.T.D.A par le club

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Téléphone:

E-mail:

☐ J'atteste avoir fourni au club, un certificat médical datant de moins d'un an, figurant dans mon passeport sportif et attestant de l'absence de contre indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

Coller ici l'étiquette de Renouvellement de licence

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Téléphone:

E-mail:

☐ J'atteste avoir fourni au club, un certificat médical datant de moins d'un an, figurant dans mon passeport sportif et attestant de l'absence de contre indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

Coller ici l'étiquette de Renouvellement de licence

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Téléphone:

E-mail:

☐ J'atteste avoir fourni au club, un certificat médical datant de moins d'un an, figurant dans mon passeport sportif et attestant de l'absence de contre indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

Coller ici l'étiquette de Renouvellement de licence

Licence Par effet de l'article 7 des Statuts de la FFTDA, la licence marque l'adhésion volontaire de son titulaire à l'objet social et aux statuts et règlements de la FFTDA, s'agissant notamment des règles relatives à la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage. Elle est annuelle et délivrée pour la durée de la saison sportive. Conformément aux art. 8 et 9 du règlement Int. de la FFTDA, les clubs affiliés doivent proposer à tous leurs membres un passeport sportif. Le passeport sportif, validé par la licence, est une condition nécessaire pour participer aux activités et au fonctionnement de la FFTDA (élections, compétitions, stages, examen d'enseignement, contrôle anti-dopage, passages de grade). Il constitue la preuve de la participation à ces activités et contient toutes les informations administratives et sportives sur les licenciés.

DONNEES PERSONNELLES (RGPD) Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence. Vous autorisez expressément la FFTDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences licences@fftda.fr ou auprès de votre club.

Ces informations sont destinées à la FFTDA et peuvent être communiquées à des tiers. Si le soussigné désire s'opposer à cette communication, il doit le signaler à la Fédération par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

<u>Assurance</u> L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des garanties 1°) en Responsabilité Civile souscrites par la FFTDA auprès de *ALLIANZ* 2°) en Individuelle Accident (pour les dommages corporels) souscrites par la FFTDA auprès de la *Mutuelle des Sportifs*.

Chaque soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'informations disponibles sur le site internet de la Fédération à la rubrique - www.fftda.fr. Chaque soussigné est informé de son intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut l'exposer la pratique du Taekwondo et des Disciplines Associées. Chaque soussigné peut également souscrire des garanties complémentaires optionnelles figurant dans la demande d'adhésion « SportMut », téléchargeable sur www.fftda.fr.

L'assurance Individuelle Accident n'étant pas obligatoire, le soussigné peut y renoncer expressément en stipulant dans le cadre réservé à la signature du document (ci-dessous) « Refus de l'assurance ». Il pourra alors déduire la somme de 0,49 € au montant de la licence qui sera alors porté à 34,51 € ou 19,51 € pour une licence « baby ».